



## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue au Centre des loisirs, ce 6 mai 2019 à 19h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

### **1. GREFFE**

#### **R-2019-05-6336: Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé et que l'item "affaires nouvelles" reste ouvert.

1. *GREFFE*
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Adoption des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 18 avril 2019
  - 1.3 Adoption règlement 2019-412
  - 1.4 Adoption règlement 2019-413
  - 1.5 Adoption règlement 2019-414
  - 1.6 Adoption 1<sup>er</sup> projet règlement 2018-402
  - 1.7 Vente terrain Jimqui
  - 1.8 Vente de terrain à Les productions Lahoja Inc.
  - 1.9 Vente de terrain à Michaël Allen
2. *TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE*
3. *SÉCURITÉ*
4. *URBANISME*
5. *LOISIRS*
  - 5.1 Demande de subvention pour le développement de la collection locale – Ministère de la culture et des communications
  - 5.2 Autorisation présenter aide financière PRIMADA
6. *FINANCE*
  - 6.1 Approbation du bordereau des comptes
  - 6.2 Approbation des budgets OMH
7. *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
  - 7.1 Demande de reconsidérer l'aide aux sinistrés commerciaux
  - 7.2 Nomination Mélanie Quirion, adjointe aux ressources humaines à la direction générale
  - 7.3 Autoriser CAUCA à demander les fichiers CSV auprès de Bell 9-1-1
  - 7.4 Correspondance
  - 7.5 Affaires nouvelles
  - 7.6 Période de questions
8. *LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE*

#### **R-2019-05-6337: Adoption des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 18 avril 2019**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu,  
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 18 avril 2019 soient adoptés tels que rédigés.





SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019 (suite)

**R-2019-05-6338: Adoption règlement 2019-412**

Attendu que le projet de règlement 2019-412 a été présenté à la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur Bernard Gendreau et résolu

QUE le règlement 2019-412 « *concernant les modalités de publication des avis publics* » soit adopté tel que rédigé

**R-2019-05-6339: Adoption règlement 2019-413**

Attendu que le projet de règlement 2019-413 a été présenté à la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu

QUE le règlement 2019-413 « *décrotant la répartition du coût des travaux du cours d'eau de la décharge Bolduc* » soit adopté tel que rédigé

**R-2019-05-6340: Adoption règlement 2019-414**

Attendu que le projet de règlement 2019-414 a été présenté à la séance du 1<sup>er</sup> avril 2019.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc,  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

QUE le règlement 2019-414 « *décrotant la répartition du coût des travaux d'entretien du ruisseau Régis* » soit adopté tel que rédigé

**R-2019-05-6341: Adoption 1<sup>er</sup> projet règlement 2018-402**

Il est proposé par monsieur Keven Boutin  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu

Que le 1<sup>er</sup> projet de règlement 2018-402 « *modifiant le règlement 2016-341 concernant le zonage* » soit adopté tel que présenté.

**R-2019-05-6342: Vente terrain Jimqui**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE Ville de Beauceville accepte de vendre à Entreprises Jimqui le terrain lot 6 170 705-P d'une superficie de 78 740 pieds carrés (7 315,19 m<sup>2</sup>) au montant de 0,35 \$/pied carré excluant les taxes, situé à sur la 181e Rue.





## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019 (suite)

Il est également résolu que S.H. le Maire, François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir pour ladite vente.

### **R-2019-05-6343: Vente de terrain à Les productions Lahoja Inc.**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE Ville de Beauceville accepte de vendre à Les productions Lahoja Inc. le terrain lot 6 170 705-P d'une superficie de 77 500 pieds carrés (7 199,99 m<sup>2</sup>) au montant de 0,35 \$/pied carré excluant les taxes, situé sur la 181e Rue.

Il est également résolu que S.H. le Maire, François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir pour ladite vente.

### **R-2019-05-6344: Vente de terrain à Michaël Allen**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE Ville de Beauceville accepte de vendre à monsieur Michaël Allen le terrain lot 3 490 517-P d'une superficie de 19 268 pieds carrés (1 790,06 m<sup>2</sup>) au montant de 1 000 \$ excluant les taxes, situé à sur le rang de la Plée.

Il est également résolu que S.H. le Maire, François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir pour ladite vente.

## **2. TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE**

## **3. SÉCURITÉ**

## **4. URBANISME**

## **5. LOISIRS**

### **R-2019-05-6345: Demande de subvention pour le développement de la collection locale – Ministère de la culture et des communications**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville – Bibliothèque Madeleine-Doyon soit autorisée à présenter une demande de subvention pour le développement de la collection locale auprès du Ministère de la culture et des communications (MCC);

QUE la Ville de Beauceville s'engage à autofinancer la totalité du projet, incluant la part du MCC, pour un montant total du projet de 32 700 \$ pour des dépenses d'acquisitions prévues pour l'année 2019, tel qu'inscrit à la demande.





## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019 (suite)

Que la Responsable division bibliothèque, Marie-Michelle Lachance, soit nommée à titre de personne-contact afin de formuler et envoyer la demande;

QUE S.H. le maire, François Veilleux, soit nommé mandataire et soit autorisé à signer au nom du demandeur de la subvention pour le développement de la collection locale auprès du Ministère de la culture et des communications

### **R-2019-05-6346: Autorisation présenter aide financière PRIMADA**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que la Ville de Beauceville autorise madame Caroline Pépin à déposer une demande d'aide financière au programme PRIMADA

Que la Ville de Beauceville a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Que la Ville de Beauceville s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

Que la Ville de Beauceville confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement des coûts.

## **6. FINANCES**

### **R-2019-05-6347: Approbation du bordereau des comptes**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux,  
Appuyée par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE le bordereau des comptes 2019-04 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

### **R-2019-05-6348: Approbation des budgets OMH**

Il est proposé par monsieur Mario Perron  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE le budget de l'Office d'Habitation de Beauceville, pour l'année 2019, soit et est adopté tel que présenté et faisant partie de la présente résolution.

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **R-2019-05-6349: Demande de reconsidérer l'aide aux sinistrés commerciaux**

Considérant que la Ville de Beauceville, Ville St-Joseph, Ville Ste-Marie, municipalités de St-Joseph des Érables, Vallée-Jonction et Scott-Jonction sont des municipalités riveraines de la rivière Chaudière et qui ont été durement touchées lors des inondations du 16 et 20 avril dernier;





## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019 (suite)

Considérant que pour être admissible au programme d'indemnisation et d'aide financière pour entreprises et propriétaires de bâtiments locatifs il faut, entre-autre, déclarer un revenu total (revenu brut) inférieur à 2 000 000 \$ pour les 2 années précédant l'année du sinistre;

Considérant que la majorité des entreprises qui ont subi de forts dommages lors de l'inondation dépassent le revenu brut de 2M\$;

Considérant que l'indicateur que le programme utilise n'est pas représentatif des marges bénéficiaires et/ou gains réels que ces entrepreneurs font et que la majorité d'entre-eux ne pourront pas reconstruire leur bâtiment et/ou repartir leur commerce compte tenu qu'ils ne répondent pas à ce critère;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux Appuyée par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville demande au Gouvernement du Québec qu'une clause particulière puisse être mise en place afin de permettre de rencontrer les intervenants concernés de votre gouvernement dans les meilleurs délais;

QUE ces commerces qui représentent le cœur économique de notre ville puissent bénéficier de ce programme et/ou d'une aide réelle à se reconstruire tout en réglant leur situation face aux inondations futures.

Que cette résolution soit transmise à monsieur François Legault, premier ministre du Québec, à madame Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique, monsieur Luc Provençal, député de Beauce-Nord, aux municipalités suivantes Ville St-Joseph, Ville Ste-Marie, municipalités de St-Joseph des Érables, Vallée-Jonction et Scott-Jonction.

**R-2019-05-6350: Nomination Mélanie Quirion, adjointe aux ressources humaines à la direction générale**

Il est proposé par monsieur Mario Perron Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

Que madame Mélanie Quirion, trésorière, soit nommée adjointe aux ressources humaines à la direction générale.

**R-2019-05-6351: Autoriser CAUCA à demander les fichiers CSV auprès de Bell 9-1-1**

Attendu que La Centrale d'Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (ci-après appelée CAUCA), un organisme à but non lucratif paramunicipal, qui agit à titre de centre primaire 9-1-1 de prise d'appels et de répartition desservant la Ville de Beauceville ;

Attendu que CAUCA agit aussi à titre de centre secondaire pour le traitement des appels incendie et santé pour le même territoire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Keven Boutin, Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu unanimement ;





## SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2019 (suite)

D'autoriser CAUCA à demander le ou les fichier(s) CSV de la base de données de Bell 9-1-1 permettant de rejoindre tous les citoyens de la ville de Beauceville par un automate d'appels via son système de notification d'urgence.

QUE le maire, monsieur François Veilleux, et le directeur général, monsieur Félix Nunez, soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville tout document relatif à ce dossier.

### Correspondance

- Aucune correspondance

### Affaires nouvelles

#### R-2019-05-6352: Acceptation de l'offre du Ministère des Transports

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre du Ministère des transports au montant de 134 000 \$ pour le renouvellement du contrat de déneigement, déglacage l'avenue Lambert Sud, l'avenue Lambert Nord et de la route du Golf, dossier 6606-19-4569.

### Période de questions

Quelques questions sont posées par les personnes présentes.

## **8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

#### R-2019-05-6353: Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

